

Groupe **DETRY**



**CODE DE CONDUITE
PERSONNEL**

INTRODUCTION

Qu'est-ce que le Code de conduite Personnel et quelle est son utilité ?

Notre Code de conduite personnel et les politiques qui l'accompagnent sont des guides qui nous aident :

À agir conformément à nos valeurs. En travaillant dans le respect des règles en vigueur, nous gardons la confiance que nous avons gagnée auprès de l'ensemble des acteurs qui ont fait la réussite de notre Groupe, nous, nos collègues, nos clients, les entreprises avec lesquelles nous travaillons et de tous nos autres partenaires.

À respecter les lois et les directives énoncées dans notre Code de conduite nous aident à faire notre travail en respectant les lois et les règlements en vigueur. Lorsque les règles énoncées dans notre Code de conduite diffèrent des règles locales du fait de coutumes ou d'usages professionnels, nous devons appliquer les normes les plus rigoureuses.

À prendre des décisions conformes à notre éthique. Notre Code de conduite nous aide à comprendre des règles et des politiques qui ne nous sont peut-être moins familières. C'est pourquoi nous avons mis en place un programme de formation complet afin que chacun d'entre nous puisse attester avoir compris et adhéré à notre Code de conduite. En résumé, notre Code de conduite nous aide à toujours suivre notre règle d'or : « aucune raison commerciale ne justifiera jamais un acte répréhensible ».

À qui s'adresse le Code de conduite ?

Toute personne qui travaille dans notre société Detry ou pour son compte a le devoir de lire, comprendre et respecter ce Code de conduite.

Cela signifie que :

- Tous les salariés (quelle que soit la nature de leur contrat de travail)
- Tous les mandataires sociaux et membres de la direction

doivent défendre les principes et les valeurs exprimés par notre entreprise.